

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ETABLISSEMENT VOSGIEN D'OPTIMISATION DES DECHETS PAR L'INNOVATION ET
L'ACTION**

Séance du 28 novembre 2023 à 18h

Date de la convocation : 22 novembre 2023

Présidence : Patrick LAGARDE

Nbre de délégués en exercice : 43

Nbre de délégués présents : 22

Nbre de pouvoirs : 7

Nbre de délégués votants : 29

Etaient présents ou excusés :

P pour présent en présentiel, PV pour présent en visioconférence, E pour excusé, XP pour pouvoirs

Titulaires		Suppléants	
ADAM Christian	XP	BALAUD Frédéric	
AID Bachir	P	BASTIEN Pierre	E
ALBERTI Christian		BERTRAND Claude	E
ALEMANI Roger	E	CHACHAY Pierre	E
ANDRES Dominique	P	CHANE Elisabeth	E
BERTRAND Michel	P	CHIVOT Jean-Marie	E
BISCH Stéphane	XP	CHOSEROT Philippe	
BOGARD Gérard	P	CLAUDE Pascal	E
BONNE Grégory	P	CLOCHEY Alain	
BOULANGEOT André		COTTEREAU Jacques	
BOULAY Stéphane	E	COURRIER Jean-Claude	E
CLAUDON Philippe	P	DEL Michel	E
COLIN Etienne	P	DUFOUR Carole	E
CORNU Yanis	E	GAILLOT Thierry	P
CREMEL Denis	E	GEHIN Martine	E
DURUPT Thierry	E	GORNET Daniel	E
EURIAT Thierry	P	GRANDMAIRE Jean-Michel	
GRIMILLOT Patricia	E	GUILLOT Jean-François	E
HAAS Francis	P	HANS Francis	
HARPIN Denis	P	HENRY Nadine	
HENRI Brigitte	XP	JACQUEMIN Anicet	E
HUMBERT Stanislas	P	JEANNOT Arnaud	E
		LASSERONT Elisabeth	

JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine	E	LECLERC Lionel	
LABAT Antoine	P	MAGINEL Didier	E
LACROIX Rémi	XP	MATHIEU Jérôme	
LAGARDE Patrick	P	NICOLLE Jean-Marie	E
LALANDRE Jean-Marie	P	NOEL Gérald	
LAURENT Bernard	E	PAGELOT Dominique	E
LIENARD Pascal		PAPI Agnès	E
MANGEL Joël	XP	PEDUZZI Dominique	E
MATHIS Didier	P	PINOT Amandine	E
MAURICE Jean-François	E	ROBIN Patrice	E
MEYER Gérard	E	ROUDOT Gérard	E
PITON Jean-Joël	P	SALERIO Philippe	E
ROPP Bernard	P	SMAÏNE Margot	E
SANCIER Jean-Claude	P	STACH René	P
TACQUARD Bernard	XP	THIERY Jean-Luc	E
TOUSSAINT Bruno	E	THIRIET Jean-Luc	E
TOUSSAINT Michel	XP	THOMAS Philippe	
VALANCE Jacques	E	VINCENT Patrick	E
VIDOT Cyril	P	VIRTEL François	
VONDERSCHER Jean-Marie	P		
WILLEMIN Jenny	E		

Pouvoirs : J. MANGEL à F. HAAS / S. BISCH à JC. SANCIER / M. TOUSSAINT à P. LAGARDE / B. TACQUARD à C. VIDOT / R. LACROIX à B. AID / C. ADAM à G. BOGARD /B.HENRI à JM.VONDERSCHER



Délibération n° 2023/1192

Objet : Plan égalité hommes - femmes

Le 30 novembre 2018, un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique a prévu l'élaboration par les employeurs publics d'un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cette ambition, reprise par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 en son article 80 dispose que « Pour assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'État et ses établissements publics administratifs, les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants [...] élaborent et mettent en œuvre un plan d'action pluriannuel dont la durée ne peut excéder trois ans renouvelables. ».

Le plan d'action préalablement mis en place par nos soins en 2021 et présenté en renouvellement ce jour au Comité, vise à répondre d'une part à cette obligation légale mais plus largement à accentuer et promouvoir l'engagement de la collectivité en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce plan pluriannuel 2024-2026 s'articule autour de 5 axes :

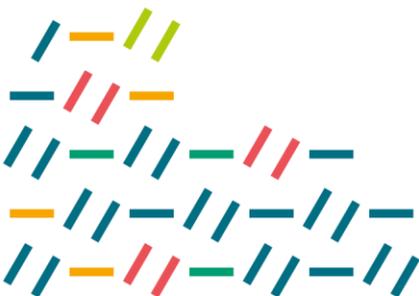
- Garantir l'égal accès à la Fonction Publique Territoriale ;
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes ;
- Favoriser l'articulation entre vie privée et vie professionnelle ;
- Evaluer, prévenir les écarts de rémunérations ;
- **Piloter la stratégie en faveur de l'égalité homme femme.**

Délibération

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- ✓ Prendre acte du plan d'actions pluriannuel 2024 – 2026 d'égalité hommes - femmes

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Patrick LAGARDE

Garantir une communication autour du plan pour l'égalité hommes - femmes

Mesure 1 : Communication autour du plan d'actions

Objectifs

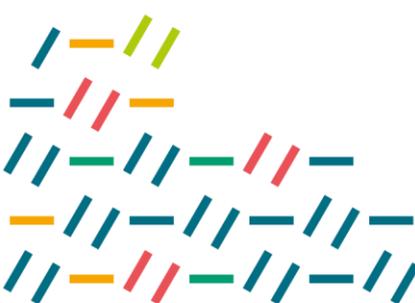
- Informer les agents des ambitions et du contenu du plan d'actions
- Participer à la diffusion d'une culture en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

Indicateurs de résultat

- Nombre de communications et/ou d'évènements réalisés
- Nombre d'agents destinataires

Calendrier

- Court terme



Garantir une communication autour du plan pour l'égalité hommes - femmes

Mesure 2 : Communication autour des thématiques d'égalité hommes - femmes

Objectifs

- Organiser des actions régulières de communication autour des enjeux de l'égalité hommes – femmes dans le cadre des journées nationales et internationales de mobilisation (8 mars, 25 novembre...) et tout au long de l'année
- Affirmer une culture de l'égalité hommes – femmes
- Sensibiliser les agents sur des thématiques spécifiques: mixité des métiers, partage des tâches familiales, etc...

Indicateur de résultat

- Nombre de communications et/ou d'évènements réalisés

Calendrier

- Moyen terme

- 28 -

